

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Séance du 18 juillet 2018

Présents : Lelaurin Francis, Eliza Michel, Gomez Francis, Labarrère Alain, Lagarde Christian, Conte-Daban Alain, Duffaur Dessus Christelle, Beler Joël
Maréchal Nicolas a donné procuration à Lagarde Christian
Absents : Doucey Sylvian, Ducos Anne

1-DEFENSE INCENDIE

De par la loi, chaque commune a la responsabilité et l'obligation de se conformer aux règles de la protection incendie. Concernant notre commune, nous devons créer 7 points de protection incendie. La conclusion du cabinet Boubé Dupont concernant la possibilité de mettre des bornes directement sur la canalisation n'est pas favorable dans son ensemble à l'exception du chemin de Reis entre Oroix et Tarasteix.

L'estimation du cout d'une réserve s'élève à 20000€ (achat réserve, achat terrain, terrassement, pose et raccordement)

Une réunion sera programmée avec les pompiers pour déterminer ensemble les lieux d'implantation les mieux adaptés.

2-DECISION PRESBYTERE

Depuis 2 ans, ce bâtiment est inhabité. Nous devons investir une somme importante pour pouvoir le mettre aux normes (isolation, chauffage, humidité, etc...)

Le diagnostic (plomb, termites, amiante DPE, électricité) sera fait prochainement

3-SITE INTERNET

Le site est en construction. Une réunion sera programmée pour définir son contenu.

Vu pour être affiché le 24/07/2018, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du code général des collectivités territoriales.

A Tarasteix le 24/07/2018
(Sceau de la mairie)

Le Maire